Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

Rapport intermédiaire aux porteurs de parts

30 juin
2022

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

30 juin 2022

Table des matières

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds	3
États financiers intermédiaires non audités	10

Les présents états financiers intermédiaires pour la période close le 30 juin 2022 n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

Le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds présente une analyse et des explications dont l'objet est de fournir des renseignements complémentaires et supplémentaires aux états financiers du fonds d'investissement. Le présent rapport contient des faits saillants financiers, mais pas les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Un exemplaire des états financiers intermédiaires a été inclus séparément dans le Rapport aux porteurs de titres. Vous pouvez également obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires en composant le 1-888-362-7172 ou en visitant notre site Web, à www.ninepoint.com, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200, rue Bay, Bureau 2700, C.P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

30 juin 2022

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée (la « Société ») est un fonds d'investissement à capital fixe. L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une appréciation du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources.

La stratégie d'investissement de la Société est d'investir dans des actions accréditives et d'autres titres éventuels d'émetteurs du secteur des ressources dont les activités principales consistent i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers ou iii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. Pour réaliser cette stratégie, le gestionnaire accorde une préférence marquée aux sociétés déjà en production, ce qui, selon Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire »), devrait atténuer le risque de perte associé à un investissement dans des sociétés qui se trouvent à un stade antérieur.

Sprott Asset Management LP est le sous-conseiller du Fonds.

Risques

Les risques d'investir dans la Société sont décrits dans le prospectus daté du 30 août 2021. Depuis sa création, la Société n'a été touchée par aucun changement important ayant eu une incidence sur le risque global. Au cours de la période à l'étude, aucune modification importante n'a été apportée à l'objectif et aux stratégies de placement qui aurait pu avoir une incidence sur le niveau de risque global de la Société.

Résultats d'exploitation et événements récents

Les parts de série A de la Société ont dégagé un rendement de -39,0 % au cours du premier semestre de 2022.

Les événements qui ont eu le plus d'incidence sur les marchés au cours du premier semestre de 2022 ont été la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'inflation galopante, le resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale et les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 en Chine. Au début de l'exercice, la guerre opposant la Russie et l'Ukraine a fait grimper à la fois les prix des ressources et les cours des titres de ce secteur. Les préoccupations relatives à l'approvisionnement demeuraient au premier plan, la Russie étant un exportateur net d'un nombre important de marchandises. Le marché s'est toutefois rapidement concentré sur la chute potentielle de la demande, car la Chine a confiné de grandes villes à multiples reprises et la Réserve fédérale a resserré les conditions financières pour lutter contre l'inflation qui atteint des sommets inégalés depuis plusieurs décennies. Les titres du secteur des ressources ont perdu les gains réalisés au début de l'exercice, voire davantage. Les titres du secteur de l'énergie ont pour leur part fait exception à la règle, continuant jusqu'en mai de se maintenir à leur niveau le plus élevé depuis plusieurs années, avant de dégringoler brutalement en juin, lorsque les craintes d'une éventuelle récession se sont installées.

La surpondération de la Société en titres aurifères et du secteur des matières premières a nui au rendement.

Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué à la performance de la Société, on retrouve Encore Energy et Nican Limited.

Les titres les moins performants ont été Traction Uranium et Goldshore Resources. La valeur de ces deux actions a reculé parallèlement à celle de la plupart des titres du secteur des ressources.

La valeur liquidative de la Société a diminué de 39,0 % au cours de la période, passant de 22,1 millions de dollars au 31 décembre 2021 à 13,5 millions de dollars au 30 juin 2022. Cette variation s'explique principalement par les pertes nettes réalisées et latentes de 8,3 millions de dollars sur les placements et les charges de 0,3 million de dollars.

Facilité d'emprunt

La Société a conclu une facilité d'emprunt (la « facilité d'emprunt ») avec une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais du placement et les frais courants de la Société, y compris les frais de gestion. La Société pourra emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel. L'obligation qui incombe à la Société aux termes de la facilité d'emprunt est garantie par une mise en gage de l'actif détenu par la Société. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution de la Société, b) la date où une opération de liquidité de rechange (au sens indiqué dans le prospectus de la Société) est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Si un manquement survient à l'égard des clauses restrictives qui s'appliquent, le remboursement immédiat des intérêts courus et du principal restant dû est exigé. Au 30 juin 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 juin 2022, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 1 931 427 $ (1 929 044 $ au 31 décembre 2021). Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période close le 30 juin 2022 ont été respectivement de 1 929 044 $ et de 1 931 427 $. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période close le 30 juin 2022 se sont élevées à 33 031 $.

Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

La Société verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2,00 % de la valeur liquidative, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Pour la période close le 30 juin 2022, la Société a engagé des frais de gestion (y compris les taxes) de 209 410 $. La totalité des frais de gestion engagés par la Société est attribuable aux services de conseil en placement.

CHARGES D'EXPLOITATION

La Société est responsable de tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à son exploitation et à son administration. Ces frais comprennent, sans s'y limiter, les frais de service juridique, d'audit, de l'agent des transferts, de garde et d'administration ainsi que les coûts liés à la présentation et à l'impression de l'information financière. La Société pourra utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces frais.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société s'est appuyée sur l'approbation, la recommandation positive ou la directive permanente du comité d'examen indépendant de la Société pour effectuer des opérations entre parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent des données financières clés sur la Société et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 30 juin 2022 et chacun des exercices précédents clos les 31 décembre indiqués, à moins d'indication contraire.

Actif net par part de la Société[1]

Série A	**30 juin 2022 $**	31 déc. 2021[4] $
Actif net à l'ouverture de la période[2]	**21,87**	23,06
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des revenus	**–**	–
Total des charges	**(0,29)**	(0,21)
Profits réalisés (pertes réalisées)	**0,14**	–
Profits latents (pertes latentes)	**(8,38)**	(0,98)
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**(8,53)**	(1,19)
Distributions :		
Total des distributions annuelles	**–**	–
Actif net à la clôture de la période	**13,34**	21,87

Série F	**30 juin 2022 $**	31 déc. 2021[4] $
Actif net à l'ouverture de la période[2]	**22,70**	23,93
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des revenus	**–**	–
Total des charges	**(0,30)**	(0,22)
Profits réalisés (pertes réalisées)	**0,14**	–
Profits latents (pertes latentes)	**(8,69)**	(1,02)
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation[3]	**(8,85)**	(1,24)
Distributions :		
Total des distributions annuelles	**–**	–
Actif net à la clôture de la période	**13,85**	22,70

1 Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et annuels audités du Fonds.

2 Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission du placement ont été comptabilisés comme une réduction des capitaux propres. L'actif net par part correspondait au prix d'offre initial de 25,00 $ par part moins les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission de 1,94 $ par part pour les parts de série A et de 1,07 $ par part pour les parts de série F.

3 L'augmentation ou la diminution attribuable aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part au début de la période et l'actif net par part à la fin de la période.

4 Les données fournies sont pour la période allant du 16 septembre 2021 (date du lancement) au 31 décembre 2021 pour la série A et la série F.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

30 juin 2022

Ratios et données supplémentaires

Série A	**30 juin 2022**	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**9 323 $**	15 282 $
Nombre de parts en circulation[1]	**698 907**	698 907
Ratio des frais de gestion[2]	**2,49 %**	3,14 %
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,28 %**	–
Taux de rotation du portefeuille[4]	**17,80 %**	–
Valeur liquidative par part[1]	**13,34 $**	21,87 $

Série F	**30 juin 2022**	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers)[1]	**4 169 $**	6 834 $
Nombre de parts en circulation[1]	**301 093**	301 093
Ratio des frais de gestion[2]	**2,49 %**	3,14 %
Ratio des frais d'opérations[3]	**0,28 %**	–
Taux de rotation du portefeuille[4]	**17,80 %**	–
Valeur liquidative par part[1]	**13,85 $**	22,70 $

1 Les données sont fournies au 30 juin 2022 et aux 31 décembre des exercices indiqués antérieurs à 2022.

2 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4 Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Société négocie les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Société achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est possible qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

Rendement passé

Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la série visée du Fonds. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative d'une série en particulier du Fonds.

Rendement annuel

Les graphiques qui suivent donnent le rendement de chaque série du Fonds pour la période close le 30 juin 2022 et chacun des exercices précédents clos les 31 décembre indiqués, à moins d'indication contraire. Les graphiques montrent, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué le dernier jour de chaque période. Le rendement des séries dont aucune part n'était en circulation à la clôture d'une période n'est pas présenté pour cette période.

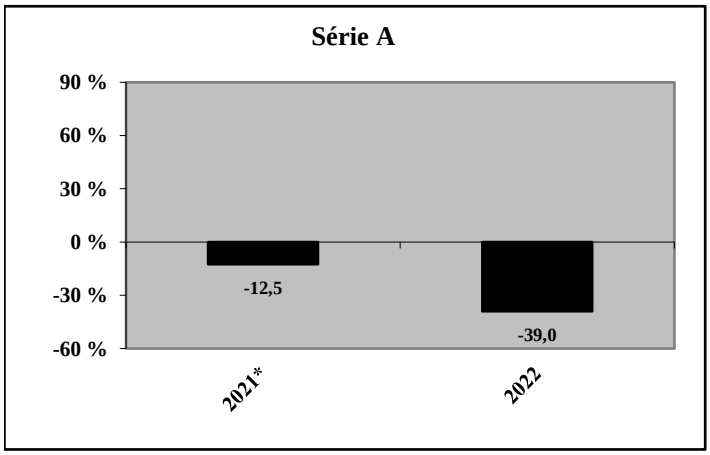

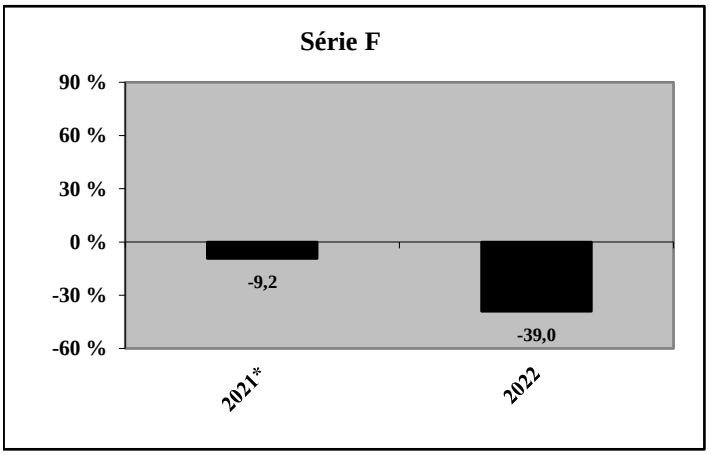

* Rendement pour la période du 16 septembre 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021 pour la série A et la série F (non annualisé).

Aperçu du portefeuille de placements

Au 30 juin 2022

Répartition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Matières premières	111,8
Énergie	2,6
Total des positions	114,4
Trésorerie	0,2
Autres passifs nets	(14,6)
Valeur liquidative totale	100,0

25 principales positions acheteur

Émetteur	% de la valeur liquidative
Sabina Gold & Silver Corporation	13,4
UEX Corporation	9,4
Fireweed Metals Corporation	7,4
White Gold Corporation	6,5
Treasury Metals Inc.	6,0
Goldshore Resources Inc.	5,9
Cantex Mine Development Corporation	4,3
Pacton Gold Inc.	4,3
Collective Mining Limited	4,2
Tudor Gold Corp	3,9
Ontario Inc.	3,7
Thesis Gold Inc.	3,5
Traction Uranium Corporation	3,2
NiCan Limited	3,0
Quebec Nickel Corporation	2,9
Torr Metals Inc.	2,7
Brixton Metals Corporation	2,7
Osisko Metals Inc.	2,6
Fortune Bay Corporation	2,3
Medaro Mining Corporation	2,2
Baselode Energy Corporation	1,9
Monarch Mining Corporation	1,8
Starr Peak Mining Limited	1,7
P2 Gold Inc.	1,5
Metal Energy Corporation	1,5
25 principales positions acheteur en pourcentage de la valeur liquidative	102,5

La Société ne détenait aucune position vendeur au 30 juin 2022.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par la Société. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements de la Société sont disponibles sur Internet à www.ninepoint.com.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

États de la situation financière

Au 30 juin 2022 (non audité) et au 31 décembre 2021	**2022**	2021
		$
Actifs		
Actifs courants		
Placements *(notes 3 et 5)*	**15 435 322**	23 873 478
Trésorerie	**30 439**	216 609
Total des actifs	**15 465 761**	24 090 087
Passifs		
Passifs courants		
Emprunt *(note 7)*	**1 931 427**	1 929 044
Frais de gestion à payer *(note 11)*	**27 856**	–
Charges à payer	**14 908**	44 949
Total des passifs	**1 974 191**	1 973 993
Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société	**13 491 570**	22 116 094
Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société par série		
Série A	**9 322 809**	15 282 460
Série F	**4 168 761**	6 833 634
Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société par série par part *(note 3)*		
Série A	**13,34**	21,87
Série F	**13,85**	22,70

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée
par le conseil d'administration de Ninepoint 2019 Corporation
à titre de commandité

John Wilson
ADMINISTRATEUR

James Fox
ADMINISTRATEUR

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)	**2022**
	$
Produits	
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de placements	**138 407**
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	**(8 470 722)**
Total des produits (de la perte)	**(8 332 315)**
Charges *(notes 11 et 12)*	
Frais de gestion	**209 410**
Charges d'intérêts, commissions d'attente et frais bancaires *(note 7)*	**33 031**
Coûts de transaction *(notes 3 et 13)*	**26 465**
Frais d'administration	**8 098**
Honoraires d'audit	**6 122**
Honoraires juridiques	**2 359**
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant *(note 14)*	**2 374**
Droits de dépôt	**2 002**
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts	**1 910**
Droits de garde	**438**
Total des charges	**292 209**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation	**(8 624 524)**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation par série	
Série A	**(5 959 651)**
Série F	**(2 664 873)**
Nombre moyen pondéré de parts de la Société	
Série A	**698 907**
Série F	**301 093**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation par série par part *(note 3)*	
Série A	**(8,53)**
Série F	**(8,85)**

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)	**2022**
	$
Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société à l'ouverture de la période	
Série A	**15 282 460**
Série F	**6 833 634**
	22 116 094
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation	
Série A	**(5 959 651)**
Série F	**(2 664 873)**
	(8 624 524)
Opérations des associés *(notes 1 et 9)*	
Produit de l'émission de parts de la Société	
Série A	–
Série F	–
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	
Série A	–
Série F	–
	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société	
Série A	**(5 959 651)**
Série F	**(2 664 873)**
	(8 624 524)
Actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société à la clôture de la période	
Série A	**9 322 809**
Série F	**4 168 761**
	13 491 570

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

État des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société *suite*

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)	**2022**
Parts de la Société à l'ouverture de la période	
Série A	**698 907**
Série F	**301 093**
	1 000 000
Opérations des associés *(notes 1 et 9)*	
Émission de parts de la Société	
Série A	–
Série F	–
	–
Parts de la Société à la clôture de la période	
Série A	**698 907**
Série F	**301 093**
	1 000 000

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

Tableau des flux de trésorerie

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audité)	**2022**
	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société liée à l'exploitation	**(8 624 524)**
Ajustements :	
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements	**(138 407)**
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	**8 470 722**
Achats de placements	**(3 292 741)**
Produit de la vente de placements	**3 398 582**
Augmentation (diminution) nette des autres actifs et passifs	**198**
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**(186 170)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**–**
Produit de l'émission de parts de la Société	
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission	**–**
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	**–**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**(186 170)**
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	**216 609**
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période	**30 439**
Information supplémentaire	
Intérêts payés	**33 031**

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée

Tableau du portefeuille de placements

Au 30 juin 2022 (non audité)

		Date de restriction/expiration	Coût moyen	Juste valeur
			$	$
ACTIONS	TITRES DE PARTICIPATION [110,05 %]			
	MATIÈRES PREMIÈRES [109,54 %]			
32 800	Arizona Metals Corporation		213 856	128 904
62 300	Asante Gold Corporation		136 018	99 680
275 000	Benchmark Metals Inc.		343 750	181 500
2 500 000	Brixton Metals Corporation		500 000	337 500
45 200	Canada Nickel Company Inc.		140 120	67 348
1 587 400	Canstar Resources Inc.		500 031	166 677
2 000 000	Cantex Mine Development Corporation		1 000 000	540 000
168 600	Collective Mining Limited		581 024	563 124
1 700 000	Fireweed Metals Corporation		1 360 000	1 003 000
650 000	Fortune Bay Corporation		500 500	307 125
3 000 000	Goldshore Resources Inc.		1 950 000	795 000
800 000	Klondike Gold Corporation		160 000	116 000
10 809	MAG Silver Corporation		237 588	169 809
700 000	Medaro Mining Corporation		490 000	252 000
143 500	Meridian Mining UK Societas		146 936	80 360
2 083 333	Metal Energy Corporation		500 000	187 500
600 000	Monarch Mining Corporation		540 000	243 000
211 200	Monumental Minerals Corporation	22 août 2022*	95 040	69 319
1 000 000	NiCan Limited**		250 000	400 000
1 000 000	100003660 Ontario Inc.**		500 000	500 000
12 000	Osisko Development	3 juil. 2022*	160 200	74 131
937 000	Osisko Metals Inc.		449 760	356 060
500 000	P2 Gold Inc.		250 000	207 500
1 900 000	Pacton Gold Inc.		1 045 000	579 500
3 000 000	Quebec Nickel Corporation		750 000	390 000
474 400	Roscan Gold Corporation		190 709	116 228
1 700 000	Sabina Gold & Silver Corporation.		3 179 000	1 802 000
200 000	Starr Peak Mining Limited		510 000	230 000
635 200	Talisker Resources Limited	3 juil. 2022*	158 800	133 125
306 550	Thesis Gold Inc.		797 585	469 022
2 300 000	Torr Metals Inc.		759 000	368 000
1 000 000	Traction Uranium Corporation		500 000	380 000
2 060 000	Treasury Metals Inc.		1 751 000	803 400
400 000	Tudor Gold Corp		1 000 000	520 000
3 850 000	UEX Corporation		1 501 500	1 270 500
2 150 000	White Gold Corporation		1 720 000	870 750
			24 867 417	14 778 062
	ÉNERGIE [0,51 %]			
64 200	Encore Energy Corporation		98 226	69 336
			98 226	69 336
Total des titres de participation			24 965 643	14 847 398
ACTIONS	BONS DE SOUSCRIPTION [4,36 %]			
	MATIÈRES PREMIÈRES [2,24 %]			
137 500	Benchmark Metals Inc.	9 déc. 2023	–	11 916
1 250 000	Brixton Metals Corporation	7 déc. 2023	–	29 184
793 700	Canstar Resources Inc.	7 déc. 2023	–	17 892
1 000 000	Cantex Mine Development Corporation	21 oct. 2023	–	41 083
2 200 000	Fission 3.0 Corporation	29 sept. 2023	–	36 129
625 000	Klondike Gold Corporation	22 oct. 2023	–	15 634
430 000	Medaro Mining Corporation	16 nov. 2023	–	45 847
1 041 667	Metal Energy Corporation	19 nov. 2023	–	16 569
105 600	Monumental Minerals Corporation	22 août 2022*, 21 avril 2024	–	18 212
125 000	Nighthawk Gold Corporation	9 déc. 2023	–	3 370
12 000	Osisko Development	3 juil. 2022*, 2 mars 2027	–	10 418
100 000	Starr Peak Mining Limited	22 mai 2023	–	1 373
500 000	Traction Uranium Corporation	21 déc. 2023	–	54 565
			–	302 192
	ÉNERGIE [2,12 %]			
781 250	Baselode Energy Corporation	28 sept. 2023	–	253 158
106 250	Encore Energy Corporation	25 mars 2024	–	32 574
			–	285 732
Total des bons de souscription			–	587 924
Coûts de transaction *(note 3)*			(68 294)	
Total des placements [114,41 %]			**24 897 349**	**15 435 322**
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs [-14,41 %]				(1 943 752)
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables [100,00 %]				**13 491 570**

* Titres dont la revente est limitée jusqu'à la date indiquée ou qui sont assujettis au règlement 144 de la Loi de 1933 sur l'émission de valeurs mobilières pour ceux portant la mention R1933.
** Société fermée.

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

Gestion des risques financiers *(note 6)*

Objectif de placement

L'objectif de placement de la Société consiste à permettre aux commanditaires de réaliser une plus-value du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié composé d'actions accréditives et d'autres titres, s'il y a lieu, d'émetteurs du secteur des ressources dont les principales activités consistent : i) en l'exploration, la mise en valeur ou la production de biens miniers; ii) en certaines activités de production d'énergie susceptibles de générer des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada ou, dans une moindre mesure, iii) en l'exploration, l'aménagement ou la production de biens pétroliers et gaziers.

Le tableau du portefeuille de placement présente les titres détenus par la Société au 30 juin 2022. Les risques importants pertinents pour la Société sont présentés ci-après. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6, *Gestion des risques financiers*, des notes générales.

Risque de marché

a) Autre risque de prix

L'exposition la plus importante de la Société au risque de marché découle de son placement dans des titres de participation et des bons de souscription. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, si les cours de ces titres sur les places boursières concernées avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux associés auraient augmenté ou diminué à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

30 juin 2022		31 décembre 2021	
Incidence	**En % de l'actif net attribuable aux associés**	Incidence	En % de l'actif net attribuable aux associés
$	%	$	%
1 543 532	11,44	2 387 348	10,79

b) Risque de change

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, la Société n'avait pas d'exposition importante au risque de change.

c) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, la Société n'avait pas d'exposition importante au risque de taux d'intérêt liée à ses placements. En supposant que le niveau d'endettement demeure le même au 30 juin 2022, une variation de 0,5 % des taux d'intérêt entraînerait une augmentation ou une diminution d'environ 9 657 $ (9 645 $ au 31 décembre 2021) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société sur une base annuelle.

Risque de crédit

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, la Société n'était pas exposée de façon notable au risque de crédit.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration de la Société en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

	30 juin 2022	**31 décembre 2021**
	%	%
Titres de participation :		
Matières premières	109,54	94,62
Énergie	0,51	5,61
Bons de souscription	4,36	7,72
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	(14,41)	(7,95)
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts de la Société	100,00	100,00

Évaluations de la juste valeur *(note 5)*

Les actifs et passifs financiers de la Société, qui sont évalués à la juste valeur, ont été classés suivant la hiérarchie des justes valeurs dans le tableau ci-dessous au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

30 juin 2022	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Titres de participation	13 363 698	583 700	900 000	14 847 398
Bons de souscription	–	–	587 924	587 924
Total	13 363 698	583 700	1 487 924	15 435 322

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	$	$	$	$
Titres de participation	–	21 416 441	750 000	22 166 441
Bons de souscription	–	508 054	1 198 983	1 707 037
Total	–	21 924 495	1 948 983	23 873 478

Au cours de la période close le 30 juin 2022 et de la période allant du 16 septembre 2021 au 31 décembre 2021, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux.

Le rapprochement des placements évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit pour la période close le 30 juin 2022 et la période allant du 16 septembre 2021 au 31 décembre 2021.

	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Titres de participation	**Bons de souscription**	Titres de participation	Bons de souscription
	$	**$**	$	$
Solde à l'ouverture de la période	750 000	1 198 983	–	–
Achats	–	–	750 000	–
Transferts entrants (sortants)	–	71 134	–	–
Ventes	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	150 000	(682 193)	–	1 198 983
Solde à la clôture de la période	900 000	587 924	750 000	1 198 983
Variation de la plus-value (moins-value) latente au cours de la période des placements détenus à la clôture de la période	150 000	(682 193)	–	1 198 983

Les titres de niveau 3 détenus par le Fonds sont constitués de titres de participations et de bons de souscription de sociétés fermées. Le gestionnaire détermine la juste valeur à l'aide de diverses techniques d'évaluation, telles que l'utilisation de transactions récentes comparables ou des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques utilisées par les intervenants du marché. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, ces positions étaient significatives pour le Fonds et les données non observables importantes utilisées dans ces techniques d'évaluation pourraient varier considérablement au fil du temps en fonction de facteurs propres à chaque société et de la conjoncture économique ou de la conjoncture du marché. Le fait d'appliquer d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer les actifs ou les passifs financiers importants de niveau 3 pourrait avoir l'incidence suivante :

30 juin 2022	**Augmentation**	**Diminution**
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,71 %	(0,68 %)

31 décembre 2021	Augmentation	Diminution
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,26 %	(0,27 %)

Facilité d'emprunt *(note 7)*

Au 30 juin 2022, l'emprunt en cours était constitué d'un emprunt à taux préférentiel d'un montant en principal (y compris les intérêts à payer) de 1 931 427 $ (1 929 044 $ au 31 décembre 2021). Les montants minimum et maximum empruntés au cours de la période close le 30 juin 2022 ont été respectivement de 1 929 044 $ et de 1 931 427 $. Les charges d'intérêts, y compris les commissions d'attente et les frais bancaires, pour la période close le 30 juin 2022 se sont élevées à 33 031 $.

Accords de partage *(note 13)*

Le tableau qui suit présente les coûts de transaction totaux engagés auprès de certains courtiers pour des services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille au cours de la période close le 30 juin 2022.

	30 juin 2022
	$
Commissions de courtage accessoires	502

Se reporter aux notes ci-jointes qui font partie intégrante des présents états financiers.

1. Formation des Sociétés

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée et Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive (les « Sociétés », et chacune étant une « Société ») ont été constituées en sociétés en commandite sous le régime des lois de la province d'Ontario. Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive a été constituée le 22 janvier 2021, Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée a été constituée le 30 août 2021 et Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive a été constituée le 21 janvier 2022. Le gestionnaire a retenu les services de Sprott Asset Management LP à titre de sous-conseiller auprès de chaque Société. Le siège social des Sociétés est situé au 200, rue Bay, Toronto (Ontario).

Le 17 février 2021, Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive a réalisé la première clôture de son premier appel public à l'épargne visant 2 416 086 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 60 402 150 $. Le 16 mars 2021, la Société a réalisé la clôture définitive de son premier appel public à l'épargne visant 259 343 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 6 483 575 $. Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive est une société multiséries qui a été autorisée à émettre quatre catégories de parts : la catégorie nationale A, la catégorie nationale F, la catégorie Québec A et la catégorie Québec F. Les éléments qui différencient les catégories de parts sont les critères d'admissibilité et la structure de frais associée à chacune d'elles. Les parts de catégorie nationale et les parts de catégorie Québec sont des fonds d'investissement à capital fixe distincts aux fins des lois sur les valeurs mobilières.

Le 16 septembre 2021, Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée a réalisé la première et définitive clôture de son premier appel public à l'épargne visant 1 000 000 de parts à 25 $ par part pour un produit brut de 25 000 000 $. Il s'agit d'une société multiséries qui a été autorisée à émettre deux catégories de parts : la catégorie A et la catégorie F. Les éléments qui différencient les catégories de parts sont les critères d'admissibilité et la structure de frais associée à chacune d'elles.

Le 18 février 2022, Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive a réalisé la première clôture de son premier appel public à l'épargne visant 1 941 014 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 48 525 350 $. Le 22 mars 2022, la Société a réalisé la deuxième clôture de son premier appel public à l'épargne visant 530 000 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 13 250 000 $. Le 7 avril 2022, la Société a réalisé la clôture définitive de son premier appel public à l'épargne visant 165 339 parts à 25 $ par part pour un produit brut de 4 133 475 $. Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive est une société multiséries qui a été autorisée à émettre quatre catégories de parts : la catégorie nationale A, la catégorie nationale F, la catégorie Québec A et la catégorie Québec F. Les éléments qui différencient les catégories de parts sont les critères d'admissibilité et la structure de frais associée à chacune d'elles. Les parts de catégorie nationale et les parts de catégorie Québec sont des fonds d'investissement à capital fixe distincts aux fins des lois sur les valeurs mobilières.

Les Sociétés ont retenu les services de Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») pour qu'il leur fournisse des services de placement, de gestion et d'administration ainsi que d'autres services. Le commandité de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée et de Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive est Ninepoint 2019 Corporation (le « commandité »).

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive et Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée ont l'intention de mettre en œuvre une opération de roulement en OPC avant le 28 février 2023 et Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive a l'intention de mettre en œuvre une opération de roulement en OPC avant le 29 février 2024, à moins que les commanditaires approuvent une liquidité de rechange, au sens indiqué dans les prospectus respectifs des Sociétés, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à cette fin. Si l'opération de roulement en OPC est réalisée, alors, aux termes de la convention de cession, les actifs des Sociétés seront cédés à la société de placement à capital variable en échange d'actions de l'OPC avec report d'impôt si les choix appropriés sont effectués. Dans le cadre de l'opération de roulement en OPC, les Sociétés seront dissoutes et les commanditaires recevront leur quote-part des actions rachetables de l'OPC.

Les états de la situation financière de chacune des Sociétés sont en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre 2021, à moins d'indication contraire. Les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux associés et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Société visent les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021, sauf pour les Sociétés ou les séries d'une Société créées au cours de l'une de ces deux périodes, auquel cas l'information relative à cette Société ou à ces séries est présentée pour la période allant de la date de création de la Société ou de la série de la Société jusqu'au 30 juin de la période indiquée. Le tableau du portefeuille de placements de chaque Société est au 30 juin 2022.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 29 août 2022.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent des estimations et des hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de même que sur les montants présentés de l'évolution de l'actif net au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis selon les IFRS s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation au moyen de la méthode de la comptabilité au coût historique. Cependant, chaque Société est une entité d'investissement et la plupart des actifs financiers et des passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle des Sociétés.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par les Sociétés sont résumées ci-après :

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS

Les Sociétés classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Cette norme exige que les actifs financiers soient classés comme étant au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »), selon le modèle économique utilisé par la Société pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les placements, les placements vendus à découvert et les actifs et passifs dérivés des Sociétés sont classés comme étant à la JVRN et évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

Les méthodes comptables utilisées par les Sociétés pour l'évaluation de la juste valeur de leurs placements et de leurs dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les associés. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés dans les états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de ces titres, sont comptabilisés directement dans les états du résultat global. Après la comptabilisation initiale, ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit à la clôture de la période de présentation de l'information financière :

1. Les titres cotés à une bourse de valeurs publique reconnue sont évalués selon le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

2. Les actions ordinaires de sociétés non cotées en bourse et les bons de souscription qui ne sont pas négociés sur une bourse sont évalués selon les techniques d'évaluation désignées par le gestionnaire. Les titres sujets à restrictions sont évalués d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente la juste valeur.

3. Les obligations, les débentures et les autres titres de créance sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les obligations non cotées sont évaluées en utilisant des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire.

L'écart entre la juste valeur et le coût des placements représente la plus-value ou la moins-value latente des placements. Le coût des placements pour chaque titre est calculé en fonction du coût moyen.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant au coût amorti. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'inscription initiale, puis évalués par la suite au coût amorti. L'IFRS 9 exige qu'une entité comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou à la JVAÉRG. Les Sociétés tiennent compte tant des données historiques que des informations prospectives pour déterminer les pertes de crédit attendues. L'obligation des Sociétés à l'égard de l'actif net attribuable aux associés est présentée au prix de rachat.

OPÉRATIONS DE PLACEMENT ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les opérations de placement sont comptabilisées le jour ouvrable où l'ordre de vente ou d'achat est exécuté. Les profits et pertes réalisés découlant de la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente sur les placements sont calculés d'après le coût moyen des placements correspondants.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution représentent les intérêts calculés selon le taux d'intérêt nominal comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende.

TRÉSORERIE

La trésorerie comprend les fonds déposés auprès d'institutions financières.

CALCUL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS PAR PART

L'actif net attribuable aux associés par part est calculé chaque date d'évaluation en divisant l'actif net représentant les capitaux propres des Sociétés par le nombre total de parts en circulation à cette date.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX ASSOCIÉS LIÉE À L'EXPLOITATION PAR PART

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux associés liée à l'exploitation par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux associés provenant de l'exploitation, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période, qui est présenté dans l'état du résultat global.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction sont passés en charges et inclus au poste « Coûts de transaction » dans l'état du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, qui comprennent les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, à des conseillers et à des courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

HONORAIRES DES PLACEURS POUR COMPTE ET FRAIS D'ÉMISSION

Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission liés au placement des parts sont comptabilisés en diminution des capitaux propres.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les Sociétés ne sont pas assujetties à l'impôt sur le résultat. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le résultat n'a été inscrite par les Sociétés. Chaque commanditaire devra habituellement inclure dans le calcul de son bénéfice ou de sa perte à des fins fiscales pour une année d'imposition la quote-part lui ayant été attribuée par la Société du bénéfice ou des pertes à des fins fiscales (y compris les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles) de chaque exercice des Sociétés.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE APPLICABLES

Les Sociétés ont déterminé qu'il n'y a pas de normes IFRS publiées, mais non encore applicables, pouvant avoir une incidence significative sur leurs états financiers.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Sociétés aux fins de la préparation des états financiers.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Les Sociétés détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. En l'absence de données de marché, les Sociétés peuvent évaluer leurs placements au moyen de modèles d'évaluation, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées des instruments financiers. Les Sociétés considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Sociétés.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES PLACEMENTS ET APPLICATION DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Sociétés, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants au moment de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Sociétés et a conclu que la JVRN, selon l'IFRS 9, permet le classement le plus approprié des instruments financiers des Sociétés.

5. Évaluations de la juste valeur

Les Sociétés utilisent une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation des données utilisées pour évaluer la juste valeur des placements de chaque Société. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 — les cours non ajustés auxquels les Sociétés peuvent avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs non affectés et identiques;

Niveau 2 — les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 — les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (appuyés par peu ou aucune activité sur les marchés).

Le classement des placements et des dérivés des Sociétés dans la hiérarchie est présenté dans les notes afférentes aux états financiers propres à chaque Société.

Toutes les évaluations de la juste valeur susmentionnées sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégories d'actifs est présenté ci-après :

Les titres de niveau 1 comprennent :

- Les titres de participation évalués au moyen des cours du marché (non ajustés).

Les titres de niveau 2 comprennent :

- Les titres de participation qui ne sont pas fréquemment négociés sur des marchés actifs. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée d'après des données de marché observables (p. ex., des opérations sur des titres similaires du même émetteur).

Les titres de niveau 3 comprennent :

- Les placements évalués à l'aide de techniques d'évaluation qui sont fondées sur des données de marché non observables. Ces techniques sont déterminées en fonction de procédures établies par le gestionnaire. Les renseignements quantitatifs concernant les données non observables et la sensibilité associée des mesures de la juste valeur sont divulgués dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Des informations additionnelles relatives aux transferts entre les niveaux et un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des titres de niveau 3 figurent également dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société.

Pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021, la majorité des titres du niveau 2 consistaient en des actions ordinaires acquises par voie de placement privé et assujetties à une période de détention suivant la date de réalisation de l'achat ainsi qu'en des bons de souscription reçus en contrepartie de l'achat de placements privés. À l'expiration de la période de détention des actions ordinaires, les actions deviennent librement négociables et, par conséquent, doivent être transférées du niveau 2 au niveau 1. Les bons de souscription sont classés au niveau 2 jusqu'à ce qu'ils arrivent à expiration, et le titre est alors retiré du solde du niveau 2, ou jusqu'à l'exercice des bons de souscription, moment où ils sont convertis en actions ordinaires de niveau 1. Aucun autre transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes.

6. Gestion des risques financiers

Les Sociétés sont exposées aux risques associés à leur stratégie de placement, à leurs instruments financiers et aux marchés sur lesquels elles investissent. L'ampleur des risques auxquels une Société est exposée dépend en grande partie de ses politiques et des lignes directrices en matière de placement telles qu'elles sont définies dans les prospectus respectifs des Sociétés. La gestion de ces risques dépend de la compétence et de la diligence du gestionnaire de portefeuille qui assure la gestion des Sociétés. Les tableaux du portefeuille de placements présentent les titres détenus par les Sociétés au 30 juin 2022 et regroupent les titres par catégories d'actifs et par secteurs. Les risques importants pertinents pour les Sociétés sont présentés ci-après. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres à la Société, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

RISQUE DE MARCHÉ

Les placements des Sociétés sont exposés au risque de marché, soit le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des variables du marché, notamment les cours des actions, les taux de change et les taux d'intérêt.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). Les placements des Sociétés sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des titres achetés détenus par les Sociétés se limite à la juste valeur de ces placements. Pour atténuer ce risque, le gestionnaire a recours à une sélection rigoureuse de titres en fonction de paramètres précis et il diversifie le portefeuille de placements.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque associé aux fluctuations du cours d'une devise par rapport à une autre. Les Sociétés peuvent détenir des titres libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces titres sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de la Société (le dollar canadien) lors de l'établissement de la juste valeur, laquelle dépend des fluctuations relatives à l'appréciation ou à la dépréciation de la monnaie fonctionnelle.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les instruments financiers portant intérêt sont assujettis. La plupart des placements respectifs des Sociétés ne portent pas intérêt. La trésorerie et les placements à court terme n'exposent pas les Sociétés à un risque de taux d'intérêt important. En conséquence, les Sociétés ne sont pas assujetties à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La facilité d'emprunt porte intérêt au taux préférentiel et, par conséquent, une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le montant des intérêts versés aux termes de la facilité d'emprunt.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte attribuable au manquement par une contrepartie à ses obligations. Toutes les opérations effectuées par les Sociétés sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Les achats sont réglés uniquement lorsque le titre a été reçu par le courtier. L'opération sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Sociétés soient incapables de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour respecter leurs obligations en matière de paiement. Les Sociétés investissent dans des titres liquides qui se négocient facilement sur un marché actif ou maintiennent un montant en trésorerie suffisant pour financer les charges dans le cours normal des activités d'exploitation. Les Sociétés peuvent, à l'occasion, investir dans des titres non liquides ou sujets à restrictions, comme des placements privés, des titres émis par des sociétés fermées et des bons de souscription, lesquels sont présentés dans les tableaux du portefeuille de placements. De plus, les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

À l'exception des emprunts, tous les passifs financiers des Sociétés sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture de la période. Tous les emprunts détenus par une Société viennent à échéance à la date à laquelle la Société est liquidée aux termes d'une opération de roulement en OPC.

RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration découle de la concentration des positions en instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité.

RISQUE LIÉ À LA PANDÉMIE

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur les marchés dans lesquels les Fonds exercent leurs activités. Les activités de secteurs de plusieurs des pays parmi les plus touchés par la COVID-19 depuis le début de la pandémie se maintiennent à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, ce qui donne lieu à beaucoup d'incertitude. Les Fonds ont recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements qui rendent comptent de cette incertitude. Pour cette raison, le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer de près le rendement des portefeuilles afin de prendre des décisions de placement répondant aux objectifs des Sociétés et aux intérêts des porteurs de parts.

7. Facilité d'emprunt

Les Sociétés ont conclu respectivement une facilité d'emprunt (la « facilité d'emprunt ») auprès d'une banque à charte canadienne afin de financer les honoraires des placeurs pour compte, les frais liés au placement et les frais courants des Sociétés, y compris les frais de gestion. Les Sociétés peuvent emprunter un montant en principal allant jusqu'à 10 % du produit brut de tout placement individuel pour Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée et Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive. Les obligations qui incombent respectivement aux Sociétés aux termes de la facilité d'emprunt sont garanties par une mise en gage des actifs détenus par les Sociétés. Avant la première des occurrences suivantes, à savoir a) la dissolution des Sociétés, b) la date où une opération de liquidité de rechange est réalisée et c) la date d'échéance de la facilité d'emprunt, tous les montants en cours aux termes de la facilité d'emprunt, y compris l'intérêt couru sur ces montants, devront être remboursés en totalité. L'intérêt est calculé selon le taux préférentiel de la banque. Certaines clauses restrictives s'appliquent et si elles ne sont pas respectées ou ne font pas l'objet d'une renonciation, elles exigent le paiement immédiat de l'intérêt couru et du principal total dû. Ces clauses restrictives exigent : a) que le principal en cours sur la facilité d'emprunt n'excède pas la valeur la moins élevée entre i) 8,5 millions de dollars pour Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, 2,5 millions de dollars pour Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée et 10,0 millions de dollars pour Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive; ii) 10 % du produit brut provenant de la vente de parts pour chacune des Sociétés; et iii) les frais de placement engagés dans le cadre de l'offre initiale ou de toute offre subséquente; b) que les Sociétés maintiennent respectivement un ratio du total de l'actif sur la dette de 3 : 1; et c) que les Sociétés maintiennent respectivement un ratio du total de la trésorerie et des actifs liquides sur la dette de 4 : 1. Au 30 juin 2022, les Sociétés respectaient les clauses restrictives ou celles-ci avaient fait l'objet d'une renonciation.

8. Attributions aux associés

Le dernier jour ouvrable de chaque exercice, une tranche de 99,99 % du bénéfice net et de la perte nette d'une Société est attribuée proportionnellement parmi les commanditaires qui sont des porteurs de parts et une tranche de 0,01 % du bénéfice net et de la perte nette est attribuée au commandité.

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens de chaque Société à la date de l'attribution de la prime de performance (au sens indiqué dans les prospectus respectifs des Sociétés) (l'« attribution de la prime de performance ») d'un montant équivalent au nombre de parts en circulation à la date de l'attribution de la prime de performance multiplié par 20 % du montant par lequel la valeur liquidative par part à la date de l'attribution de la prime de performance (après exclusion de l'incidence des distributions, le cas échéant) excède 26,50 $ en ce qui a trait aux parts de catégorie nationale A de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, aux parts de catégorie Québec A de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive et aux parts de catégorie A de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée, et 27,48 $ en ce qui a trait aux parts de catégorie nationale F de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive, aux parts de catégorie Québec F de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive et aux parts de catégorie F de Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée.

Le montant de l'attribution de la prime de performance sera calculé à la date d'attribution de la prime de performance et versé dès que possible par la suite. Ce montant sera versé en trésorerie avant la cession des actifs de la Société à l'organisme de placement collectif désigné dans le cadre de l'opération de roulement en OPC ou, si les actifs de la Société ne sont pas cédés à l'organisme de placement collectif désigné, avant la dissolution de la Société. Aucune prime de performance n'a été attribuée pour les périodes closes les 30 juin 2022 et 2021.

9. Capitaux propres et gestion du capital

Les Sociétés sont autorisées à émettre un nombre illimité de parts. Chaque part assujettit son porteur aux mêmes obligations qu'un porteur de toute autre part et lui accorde les mêmes droits, y compris le droit de voter à toutes les assemblées des commanditaires et de participer à parts égales aux distributions effectuées par les Sociétés. Chaque Société est un fonds à durée de vie limitée et la part sociale de Société correspond à une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre instrument financier. Par conséquent, les parts de Sociétés sont classées en tant que passifs financiers.

Les commanditaires ne peuvent demander le rachat de leurs parts.

GESTION DU CAPITAL

Le capital des Sociétés est représenté par l'actif net des Sociétés et il est composé des parts émises, déduction faite des honoraires des placeurs pour compte et des frais d'émission, ainsi que des résultats non distribués (déficit). Le gestionnaire se sert du capital conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placement des Sociétés, tels qu'ils sont définis dans les prospectus respectifs des Sociétés. Les Sociétés n'ont à satisfaire à aucune exigence externe en matière de capital.

10. Trésorerie et placements soumis à restrictions

La trésorerie, les placements et les marges du courtier comprennent les soldes avec les courtiers principaux détenus à titre de garantie de titres vendus à découvert et d'autres produits dérivés. Cette garantie n'est pas disponible pour une utilisation à des fins générales par les Sociétés. La valeur de la trésorerie et des placements soumis à restrictions détenus pour chaque Société est présentée dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

11. Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

En contrepartie des services du gestionnaire et conformément aux modalités de la convention de gestion, chaque Société verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de sa valeur liquidative, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

ATTRIBUTION AUX ASSOCIÉS

Le commandité aura droit à une distribution sur les biens des Sociétés si certains critères de performance sont atteints. Se reporter à la note 8.

12. Charges d'exploitation des Sociétés

Les Sociétés prennent en charge tous les frais (y compris les taxes applicables) engagés relativement à leur exploitation et à leur administration. Les charges d'exploitation comprennent, entre autres, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits et les frais de garde, les frais d'administration, les coûts liés à la préparation des états financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que les coûts et honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »). Les Sociétés peuvent utiliser la facilité d'emprunt pour financer ces charges.

13. Accords de partage

En plus du coût de courtage lié aux opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille. Les accords de partage de chaque Société sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres à la Société, le cas échéant.

14. Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a créé un CEI pour les Sociétés. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquelles le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion d'une Société et d'autres fonds et de faire des recommandations à ce dernier. Chaque fonds ou société en commandite assujetti à la supervision du CEI paie une part au prorata des honoraires des membres du CEI, des coûts et des autres frais relatifs aux activités du CEI. Le CEI remet annuellement des rapports aux commanditaires, comme l'exige le Règlement 81-107.

15. Situation économique

COVID-19

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur les marchés dans lesquels les Sociétés exercent leurs activités. Les activités de secteurs de plusieurs des pays parmi les plus touchés par la COVID-19 depuis le début de la pandémie se maintiennent à des niveaux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, ce qui donne lieu à beaucoup d'incertitude. Les Sociétés ont recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements qui rendent comptent de cette incertitude. Pour cette raison, le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer de près le rendement du portefeuille afin de prendre des décisions de placement répondant aux objectifs de chaque Société et aux intérêts de ses porteurs de parts.

RUSSIE ET UKRAINE

Le conflit persistant entre la Russie et l'Ukraine a continué d'accroître les incertitudes quant aux marchés financiers ainsi que de soutenir la volatilité, ce qui a considérablement touché les marchés partout dans le monde. Les conséquences complètes de la situation sur l'économie mondiale, particulièrement en ce qui a trait aux normes géopolitiques, aux chaînes d'approvisionnement et aux évaluations des placements, demeurent inconnues et le demeureront sans doute encore un certain temps. Même si leur effet entier sur les Sociétés est incertain, le gestionnaire continue d'évaluer la performance du portefeuille et de prendre des décisions de placement qui sont conformes à la stratégie de chaque Société ainsi qu'aux intérêts des porteurs de parts.

Renseignements sur l’entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
TÉL. : 416-362-7172
SANS FRAIS : 1-888-362-7172
TÉLÉC. : 416-628-2397
COURRIEL : invest@ninepoint.com
Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l’adresse :
www.ninepoint.com

Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon LLP
Commerce Court West
199, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9 Canada